REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0293

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Grigny

objet : Lutte contre l'analphabétisme numérique au profit de territoires en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Subvention à la M@ison de Grigny

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008

Délibération n° 2008-0293

commission principale :	urbanisme
commune (s) :	Grigny
objet :	**Lutte contre l'analphabétisme numérique au profit de territoires en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Subvention à la M@ison de Grigny**
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le développement des outils des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont omniprésents dans les administrations, les sources d'informations, de formation et d'échanges. Ce développement exponentiel exclut les franges les plus précaires de la population.

Afin d'atténuer les effets de cette dématérialisation, il est impératif que les populations qui ont le plus besoin de ces services soient accompagnées dans leur prise en main de l'outil, par des actions de sensibilisation et de formation. Il faut prendre en compte également que les populations des quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ont un besoin impérieux de dialogue et de prise en compte de leurs paroles.

Les outils des technologies de l'information et de la communication peuvent permettre l'instauration de ce dialogue dans le cadre d'un accompagnement. Les objectifs de ce plan de lutte contre l'analphabétisation numérique sont :

- lutter contre l'analphabétisme des populations en CUCS en formant et développant des usages de l'informatique et du multimédia,
- utiliser les outils des technologies de l'information et de la communication pour recréer du lien social par la mise en place de réseaux de compétences,
- sensibiliser et développer l'usage des services en ligne pour les populations *via* les prescripteurs,
- permettre un réinvestissement citoyen par la prise de parole et le débat sur internet.

Afin d'accompagner cette démarche de lutte contre l'analphabétisme numérique, il est proposé de mettre en place des actions d'accompagnement confiées à la M@ison de Grigny pour mener à bien des projets de sensibilisation aux usages des TIC au profit de Communes et de structures de l'agglomération lyonnaise sur les thèmes suivants :

- accompagner le public en insertion sociale et professionnelle, avec le foyer des jeunes travailleurs, l'association MAJO Villette,
- développer le lien culture et technologie de l'information et de la communication, avec la commune de Grigny,
- intégrer un quartier en CUCS à la dynamique locale, avec la commune de Saint Germain au Mont d'Or,
- favoriser la participation citoyenne, avec la commune de Feyzin,
- évaluer les projets d'acquisition de la langue française, avec le centre social de la Carnière à Saint Priest,
- animer des ateliers d'accessibilité à l'outil informatique ANPE, avec le réseau emploi Val de Saône et le syndicat mixte Saône Monts d'Or.

Les enseignements qui seront issus de ces actions contribueront à préfigurer les pratiques à généraliser sur le territoire de l'agglomération.

Le budget prévisionnel de ce programme d'action s'établit comme suit :

Libellé	Montant (en € TTC)
Dépenses	
accompagnement social, formation et culturel	50 880,00
investissement informatique	6 481,78
logiciel d'évaluation : mise en ligne et maintenance	7 056,40
développement de la plateforme de participation citoyenne	24 987,00
frais déplacement et frais de personnel	7 079,18
frais généraux	4 876,31
total	**101 360,67**
Recettes	
participation communes et structures	25 719,00
Communauté urbaine	15 000,00
fonds propres M@ison de Grigny	9 936,33
Feder Urbain	50 655,33
total	**101 310,66**

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation financière de la Communauté urbaine à la mise en place des actions de lutte contre l'analphabétisation numérique organisées par la M@ison de Grigny, sous forme de subvention d'un montant de 15 000 €.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière correspondante.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0855.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.